

## Remboursement mutuelle

Lisez attentivement ce document car notre **fonctionnement change en 2019 !**

Dorénavant, **lors de certains joggings, nous aurons à disposition les papiers pré-remplis des différentes mutuelles. AVANT le jogging, à côté des tables d'inscription, vous n'aurez qu'à demander celui de votre mutuelle et, ensuite, coller votre vignette et/ou remplir vos coordonnées chez vous !**

Nous vous annoncerons ces courses par SMS, Facebook (page « Challenge l'Avenir [Groupe]») ainsi que sur la bannière du site internet (<http://challenge-verviers.lavenir.net/>).

Nous aurons à disposition les papiers des mutuelles les plus courantes, c'est-à-dire:

- La Mutualité Chrétienne (Verviers)
- Mutualia, Mutualité Neutre (Verviers)
- La Mutualité Chrétienne (Liège)
- La Mutualité Neutre (Liège)
- Omnimut
- Partenamut
- Mutualité Libérale Liège
- HR Rail (SNCB)

Si vous ne participez pas aux courses annoncées, vous pouvez toujours envoyer un courrier à l'adresse suivante :

*ASBL Challenge l'Avenir Verviers  
A l'assise, 9  
4860 Pepinster*

Doivent figurer dans votre enveloppe :

- ➔ Le document de votre mutuelle complété de vos coordonnées
- ➔ Une seconde enveloppe pré-timbrée avec vos coordonnées dessus pour le retour du document à votre domicile (merci de respecter cette condition vu le nombre de membres)

**Si votre mutuelle n'est pas reprise dans la liste ci-dessus, vous pouvez :**

- **Apporter le document** de votre mutuelle lors d'une **course** annoncée pour la distribution des papiers des mutuelles (à faire remplir **avant** la course).
- **Envoyer un courrier** à l'adresse suivante :

*ASBL Challenge l'Avenir Verviers  
A l'assise, 9  
4860 Pepinster*

Doivent figurer dans votre enveloppe :

- ➔ Le document de votre mutuelle complété de vos coordonnées
  - ➔ Une seconde enveloppe pré-timbrée avec vos coordonnées dessus pour le retour du document à votre domicile (merci de respecter cette condition vu le nombre de membres)
- Envoyer un mail à [secretariat@challengelavenirviers.be](mailto:secretariat@challengelavenirviers.be)
- ➔ Joignez le document de votre mutuelle en pièce jointe, il vous sera à nouveau transmis complété par retour de mail (**UNIQUEMENT POUR LES MUTUELLES NE FIGURANT PAS DANS LA LISTE AU-DESSUS, MERCI!**)

*Chaque année, les papiers des mutuelles seront remplis à partir du 1<sup>er</sup> février. Par exemple, si vous vous inscrivez en octobre 2019 pour le challenge 2020, il faudra patienter jusqu'en février 2020 afin d'obtenir votre papier mutuelle. Merci de votre compréhension.*

**Pour toute question, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante:**  
[secretariat@challengelavenirviers.be](mailto:secretariat@challengelavenirviers.be)